

## Chapitre VII

# METTRE LA LITURGIE AU SOMMET DE NOTRE VIE

### Introduction

Après avoir montré **la beauté de l'Eucharistie**, essayons de voir comment, concrètement, nous pouvons **en profiter pleinement** malgré les inévitables difficultés.

### 1. Entrer dans la salle des noces par la liturgie

« Il en va du Royaume des cieux comme d'un roi qui célèbre les noces de son fils. **Il envoya ses serviteurs convier les invités aux noces...** » (Mt 22, 2-3). En tant qu'elle est apostolique l'Église a comme mission première de convier tout homme aux noces en annonçant la Bonne Nouvelle du Royaume. Il faut d'abord, en effet, **que l'annonce soit faite pour que les hommes puissent croire** c'est-à-dire répondre à l'invitation en adhérant à la Bonne Nouvelle. « Et comment croire sans d'abord l'entendre ? Et comment entendre sans prédicateur ? Et comment prêcher sans être d'abord envoyé ? » (Rm 10, 14-15). « Voici l'époux ! Sortez à sa rencontre ! » (Mt 25, 6) : tel est le cri que l'Église doit faire retentir dans la nuit de ce monde. Mais son activité ne s'arrête pas là, **elle doit aussi et surtout « faire entrer »** (cf. Lc 14, 23) les invités dans la salle des noces. Elle le fait **principalement en célébrant l'Eucharistie**<sup>1</sup>, le sacrement des sacrements, par lequel s'opère le mystère de notre rédemption et, plus largement, par toute la liturgie. Il n'y a pas d'autre porte d'entrée que le Christ dans le mystère de sa passion et de sa résurrection. **Par sa liturgie sacramentelle**<sup>2</sup>, l'Église permet à tout homme d'entrer dans un contact vital avec le mystère du Christ, de recueillir les fruits de son œuvre de rédemption. Il ne suffit pas d'adhérer au Christ pour être sauvé, il faut **pouvoir en vivre en communiant au mystère**, en pénétrant dedans : « Amen, amen, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous » (Jn 6, 53)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Si bien que, selon l'enseignement du Concile Vatican II, « **les sacrements, ainsi que tous les ministères ecclésiastiques et les tâches apostoliques, sont tous liés à l'Eucharistie et ordonnés à elle** » (cf. *Presbyterorum ordo*, 5, §2)

<sup>2</sup> Comme l'enseigne le Catéchisme : « Le don de l'Esprit inaugure un temps nouveau dans la « dispensation du mystère » : le temps de l'Église, durant lequel **le Christ se manifeste, rend présent et communique son œuvre de salut par la liturgie** de son Église, « jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Co 11, 26). (...) **Il agit par les sacrements** ; c'est cela que la Tradition commune de l'Orient et de l'Occident appelle « l'économie sacramentelle » ; celle-ci consiste en la communication (ou « dispensation ») des fruits du mystère pascal du Christ dans la célébration de la liturgie « sacramentelle » de l'Église » (n° 1076).

<sup>3</sup> Comme le Concile l'a enseigné : « C'est pourquoi, de même que le Christ fut envoyé par le Père, ainsi lui-même envoya ses apôtres, remplis de l'Esprit Saint, non seulement **pour que, prêchant l'Évangile à toute créature, ils annoncent** que le Fils de Dieu, par sa mort et sa résurrection, nous a délivrés du pouvoir de Satan ainsi que de la mort, et nous a transférés dans le Royaume de son Père,

En annonçant et en célébrant le mystère du Christ dans sa liturgie, l'Église veut permettre aux « sarments » que nous sommes d'être unis à « la vigne » pour que nous puissions « porter du fruit » (cf. Jn 15, 5), elle veut « fortifier en nous l'homme intérieur » (Ép 3, 16), nous intégrer à « la maison de Dieu », **nous « co-édifier en demeure de Dieu »** (cf. Ép 2, 19.22). C'est ainsi que le Corps du Christ « opère sa croissance et se construit lui-même » (Ép 4, 16). La liturgie apparaît ici, selon l'expression traditionnelle, comme « **l'exercice de la fonction sacerdotale du Christ Jésus** » par lequel s'opère notre sanctification. Le Christ y est présent et agissant lui qui « est toujours vivant pour intercéder en notre faveur » (Hb 7, 25). Elle est la source à laquelle il nous faut continuellement puiser pour « entrer dans la salle des noces » c'est-à-dire nous rapprocher de Dieu par et dans le Christ. Nulle action de l'Église n'a plus d'efficacité pour que notre vie devienne une vie de communion<sup>4</sup>.

### 2. Des serviteurs et des invités : se laisser faire plutôt que de vouloir faire

« Nous sommes les coopérateurs de Dieu ; vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu »<sup>5</sup> (1Co 3, 9). L'Église n'est pas d'abord constituée par les serviteurs des noces mais par les invités eux-mêmes, ceux qui rentrent dans la communion avec Dieu par le Christ. Elle est d'abord « la demeure de Dieu avec les hommes », « la Cité sainte » (cf. Ap 21, 2.3), l'Épouse du Christ pour laquelle celui-ci « s'est livré afin de la sanctifier » (cf. Ép 5, 25-26). Cette dimension sponsale précède sa dimension apostolique. Les apôtres sont tous au service d'un mystère de communion qui les dépasse. D'une manière particulière, durant la célébration eucharistique, l'assemblée des fidèles représente l'Église-Épouse alors que le célébrant représente sacramentellement le Christ Prêtre. Ce qui fait vivifier l'Église de l'intérieur, c'est qu'il y ait des âmes-épouses c'est-à-dire des âmes qui accueillent et pénètrent pleinement dans le mystère qui est célébré. Sinon toute l'activité liturgique de l'Église fonctionne comme à vide. Il y a des serviteurs, mais il n'y a plus d'invités qui entrent dans la salle des noces<sup>6</sup>. Autrement dit, la participation la plus active est, pour les fidèles, de **consentir à demeurer passifs**, de cette passivité divine dans laquelle l'âme se laisse

---

**mais aussi afin qu'ils exercent cette œuvre de salut qu'ils annonçaient, par le sacrifice et les sacrements** autour desquels gravite toute la vie liturgique » (*Sacrosanctum Concilium*, 6)

<sup>4</sup> Cf. *Sacrosanctum Concilium*, 7

<sup>5</sup> C'est pourquoi l'Église, dans son Catéchisme, exhorte les fidèles laïcs à « avoir une conscience toujours plus claire, non seulement d'appartenir à l'Église, mais **d'être l'Église, c'est-à-dire la communauté des fidèles** sur la terre sous la conduite du Chef commun, le Pape, et des évêques en communion avec lui » (CEC 899 citant un discours de Pie XII du 20. 02. 1946)

<sup>6</sup> Dans la mesure où se perd le sens du primat de la vie mystique sur la vie apostolique, le danger est grand que les fidèles zélés soient plus préoccupés durant la messe par la bonne marche de la célébration que par l'ouverture de leur cœur au mystère célébré. C'est ainsi que l'on a le souci de faire de la célébration une fête ou, du moins, un moment « fraternel » plus que pénétrer dans le mystère en lui-même. L'expérience montre que même si, de fait, on peut arriver à créer une ambiance festive sympathique, le « sel affadi » finit toujours par être « foulé aux pieds par les gens » (Mt 5, 13). Dans le même sens, Jean-Paul II a souligné le danger de « considérer la messe *seulement* comme un banquet, auquel on participe *en recevant la Corps du Christ, pour manifester surtout la communion fraternelle.* » (*Lettre sur le mystère et le culte de la sainte Eucharistie* du 24.02.1980, n° 11). Ce n'est pas en recherchant d'abord la communion fraternelle qu'on vit mais en s'immergeant dans le mystère.

épouser, laisse le Christ opérer en elle son œuvre de sanctification. C'est là le plus grand service que l'on puisse rendre à l'Église et la plus grande joie que l'on puisse faire au Père qui « cherche des adorateurs en esprit et en vérité » (Jn 4, 23).

Dans la liturgie et tout particulièrement dans la messe, le prêtre agit *in persona Christi Capitis* par la grâce du sacrement de l'ordre qui a fait de lui **l'instrument vivant du Christ Prêtre**. En tant que tel, son union au Christ est « d'un apport essentiel »<sup>7</sup> pour permettre à celui-ci de se manifester et de se donner pleinement dans les actes liturgiques. Comment le ministre des sacrements pourrait-il favoriser l'entrée des fidèles dans la salle des noces s'il n'y entre pas lui-même le premier ? En ce sens, la communion des fidèles avec Dieu et entre eux dépend grandement de la sainteté de ces serviteurs que sont les prêtres. Elle dépend de ce qu'ils sont, de ce qu'ils reflètent et laissent passer par leur être même et non pas seulement de ce qu'ils font.

Néanmoins, tout au long des siècles, l'Église n'a cessé de rappeler qu'en ce qui concerne les sacrements, « **même le péché du ministre ne peut empêcher le fruit de grâce** »<sup>8</sup> (CEC 1550). Ceux-ci sont, en effet, d'abord des actes du Christ auquel le Corps est associé. Ainsi, les paroles et les gestes du ministre peuvent sonner creux comme « cymbales qui résonnent » du fait de la non communion du ministre au mystère qu'il célèbre, le Christ n'en est pas moins présent et agissant dans le secret d'une manière cachée pour ne pas dire défigurée. Certes le Christ a voulu dépendre des membres de son Corps pour se communiquer, mais sa grâce n'est pas limitée par la manière d'agir de ses ministres. En réalité, l'œuvre de sa grâce dépend encore plus de notre foi et c'est précisément cette foi qu'il attend des fidèles là où sa présence et son amour sont voilés par le péché. C'est bien cette foi que saint Paul semble attendre des fidèles lorsqu'il leur demande de « regarder » les prédicateurs « comme des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu » (1Co 4, 1). Cette foi qui nous ouvre au mystère devient plus pure et plus méritoire là où rien ne la favorise : « Bienheureux ceux qui croient sans voir »<sup>9</sup> (cf. Jn 20, 29)

---

<sup>7</sup> Selon l'expression utilisée par *Presbyterorum ordinis*, 12, §3 qui explique que « **la sainteté des prêtres est d'un apport essentiel pour rendre fructueux le ministère** qu'ils accomplissent ; la grâce de Dieu, certes, peut accomplir l'œuvre du salut même par des ministres indignes, mais, à l'ordinaire, Dieu préfère manifester ses hauts faits par **des hommes accueillants à l'impulsion et à la conduite du Saint-Esprit**, par des hommes qui leur intime union avec le Christ et la sainteté de leur vie habilite à dire avec l'Apôtre : « si je vis, ce n'est plus moi, mais le Christ en moi » (Ga 2, 20). »

<sup>8</sup> Cf. CEC 1550. Comme Pie XII l'avait auparavant précisé dans son encyclique *Mediator Dei* : « Il est vrai que les sacrements et le sacrifice de l'autel ont en eux-mêmes **une vertu intrinsèque**, puisqu'ils sont des actions du Christ lui-même... ; mais pour avoir l'efficacité requise, il est absolument nécessaire que **les justes dispositions de nos âmes** s'y ajoutent... Il ne peut donc y avoir dans la vie spirituelle aucune opposition ou contradiction entre cette action divine, qui infuse la grâce dans les âmes pour continuer notre rédemption, et l'agir opérant de l'homme qui y est lié et qui ne doit pas rendre vaine la grâce du Christ (cf. 2 Co 6, 1) ; ni non plus entre **l'efficacité du rite extérieur des sacrements** qui provient de l'action elle-même qui est accomplie (*opere operato*), et **l'acte méritoire de celui qui les administre ou les reçoit**, et que nous appelons l'action de celui qui agit (*opus operantis*)... » (Dezinger 3845-3846)

<sup>9</sup> « **Beaucoup de sagesse, beaucoup de chagrin** » (Qo 1, 18). Il est inévitable que ceux qui sont conduits sur un chemin de l'union mystique au travers de profondes purifications, ressentent plus douloureusement que les autres, le vide des paroles, la non présence du prêtre au mystère qu'il célèbre.

### 3. Nous disposer aux sacrements avec Marie

La liturgie sacramentelle de l'Église est non seulement « la source » mais « **le sommet** » de toute la vie de l'Église<sup>10</sup> et toute vie chrétienne. En elle est présent le trésor caché de nos vies : le Christ avec toute la puissance de la Rédemption. Si nous voulons parvenir à vivre d'une vie d'amour toute « cachée avec le Christ en Dieu » (Col 3, 3), il nous faut veiller par-dessus tout à la manière dont nous vivons des sacrements pour en profiter pleinement. Si nous voulons pouvoir entrer effectivement dans la salle des noces, il nous faut veiller d'abord à **réveiller notre foi**, conscients que derrière les signes sacrés comme derrière le ministre, Jésus se cache pour que nous puissions le recevoir plus profondément par et dans la foi précisément. N'est-elle pas, en effet, « plus précieuse à ses yeux que l'or périssable que l'on vérifie par le feu » (1 P 1, 7). Un contact vivant avec la Parole peut beaucoup nous aider ici : appuyons-nous sur les promesses que le Christ nous a faites. Il nous faut aussi, dans le même sens, approfondir notre vie de prière et d'ascèse personnelles<sup>11</sup> : ainsi purifiés, désencombrés, notre esprit et notre cœur seront capables de s'ouvrir au mystère et de le contempler au-delà des pauvres apparences humaines : « **Ayant ceints les reins de votre intelligence, étant sobres, espérez pleinement en la grâce** qui doit vous être apporté par la Révélation de Jésus Christ » (1 P 1, 13). Oui, nous avons besoin d'une préparation intérieure, d'être bien disposés<sup>12</sup> pour « espérer pleinement en la grâce » offerte par les sacrements qui sont, chacun à leur manière, une vraie « révélation » du Christ.

**Marie est celle qui a le plus profité de l'Eucharistie**, qui l'a reçu avec la foi la plus pure et la soif la plus ardente. Elle est mère aussi dans notre rapport aux sacrements. Elle ne demande qu'à nous rendre participante de sa foi et de son espérance en nous donnant les dispositions intimes de son cœur et de son esprit pour **accueillir et pénétrer comme elle le mystère** c'est-à-dire **avec une âme d'épouse**. Laissons-la nous y introduire<sup>13</sup>.

---

Il y a là un appel à vivre les choses en complicité avec Jésus dans une communion plus intime à ses souffrances. Notre foi le console, l'union de nos souffrances aux siennes aussi.

<sup>10</sup> Cf. *Sacrosanctum Concilium*, 10.

<sup>11</sup> Comme le Concile y a encouragé les fidèles en recommandant fortement les « pieux exercices » du peuple chrétien et en précisant que : « Les exercices en question doivent être réglés en tenant compte des temps liturgiques et de façon à **s'harmoniser avec la liturgie**, à en découler d'une certaine manière, et à **y introduire le peuple** parce que, de sa nature, elle leur est de loin supérieure » (*ibid.* 13)

<sup>12</sup> Comme on le voit dans l'Évangile, où le Christ demande à ses apôtres de « faire étendre les gens par groupes d'une cinquantaine » (cf. Lc 9, 14) avant de leur distribuer le pain.

<sup>13</sup> Comme Jean-Paul II y a encouragé en rappelant que « si la liturgie, action du Christ et de l'Église, est l'action salvifique par excellence, le Rosaire, en tant que méditation sur le Christ avec Marie, fait en sorte que ce que le Christ a réalisé et ce que la liturgie actualise soient **profondément assimilés** et modèlent notre existence » (*Rosarium Virginis Mariae*, 13)